

des provinces, il y aura des frictions. A un moment où il est plus important que jamais pour les diverses régions du Canada de communiquer entre elles, on peut s'attendre qu'elles soient isolées davantage. Je connais la situation dans l'Ouest. Là-bas, on tient le cabinet responsable de cette absence de communication qui s'est fait sentir à propos de la grave crise que connaît l'agriculture dans cette région. Je ne veux pas amener la question de l'agriculture sur le tapis, mais je crois qu'on peut l'évoquer pour établir un parallèle. Si ce bill est adopté tel quel, nous allons au-devant d'ennuis, tout comme ce fut le cas à propos de l'agriculture.

J'accepte intégralement le principe de ce bill. Les députés qui appuient l'amendement réclament une seule chose: que le Conseil soit vraiment représentatif. Cela me paraît raisonnable. Le ministre a dit que les travaux du comité régiraient la procédure à l'étape du rapport à la Chambre; j'en suis un peu attristé. Je signale que j'ai protesté contre le petit nombre de membres au sein du comité spécial chargé de l'étude de cette loi, car je le trouve trop petit pour être vraiment représentatif. J'ai été déçu aussi de voir le gouvernement nommer à ce comité plusieurs de nos jeunes députés, pour lesquels j'ai toutefois la plus haute considération; je constate en effet que les directives émanent des banquettes ministérielles. Il faudrait que les membres du comité soient indépendants.

[Français]

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, mon honorable député vient de dire, en substance, que nous, les jeunes députés ministériels, nous recevons des directives et même des ordres du gouvernement ou du ministre.

Je m'inscris en faux contre cette déclaration, et je dirai même que j'ai moi-même présenté un amendement qui ne s'accordait pas du tout avec les vues de mon gouvernement, ce qui démontre que je suis capable d'agir et de penser par moi-même.

[Traduction]

M. Skoberg: Il faudrait féliciter le député d'avoir présenté cet amendement, mais à toutes les séances du comité auxquelles j'ai assisté j'ai pu constater que les députés ministériels changent trop souvent d'avis après qu'on s'est prononcé. Par exemple, on

se rappellera ce qui s'est passé au comité des transports et des communications. Les preuves sont convaincantes. Je n'ai rien à redire des membres des comités, mais je crois que si c'est là la mesure la plus importante que le gouvernement ait à présenter—il semble bien que ce soit le cas—nos vis-à-vis devraient s'arranger pour que les membres les plus marquants du cabinet expriment eux-mêmes leur avis devant le comité.

Monsieur l'Orateur, l'Ouest veut avant tout être représenté, à Ottawa et ailleurs. Il se préoccupe beaucoup de la mesure dans laquelle on le reconnaît dans l'Est et le Centre du pays. Certaines choses rendent l'Ouest fort soupçonneux des mesures gouvernementales. Je ne dis pas qu'un ministre quelconque esquiverait délibérément des questions touchant l'Ouest canadien, mais dans la situation actuelle il importe beaucoup que chaque conseil, chaque commission, chaque organisme consultatif créé par le gouvernement soit vraiment représentatif de la nation tout entière. Si les vis-à-vis sont prêts à favoriser le séparatisme, ils n'ont qu'à s'opposer à ce que l'Ouest soit représenté au sein du Conseil consultatif que le gouvernement se propose de créer maintenant.

Nous reconnaissons que le Conseil sera doté de pouvoirs considérables. Nous admettons aussi que le Commissaire aura des pouvoirs étendus. Je me rends compte que le gouvernement a prévu des garanties dans le bill, mais il est très important, je pense, que le Commissaire connaisse bien la situation de chaque province du pays. Évitions qu'une autre fois l'Ouest puisse dire: Nous vous l'avions bien dit.

• (5.00 p.m.)

Il m'est facile de prendre la parole dans des réunions publiques de ma circonscription et d'appuyer le principe du projet de loi sur les langues. D'ailleurs, je ne rate pas une occasion de le faire. Mais il est très difficile de convaincre les gens de l'Ouest qu'on tient compte de leurs désirs. Je prie instamment le gouvernement de réfléchir à mes arguments et de s'assurer que le commissaire est au courant des vœux de la nation tout entière et non pas seulement de telle ou telle région.

Si nous voulons jeter un pont entre les deux camps, nous n'avons pas le choix: adoptons l'amendement soumis à la Chambre. A mon avis, la nation tout entière et particulièrement les gens de l'Ouest, sont tout